

AIJ L'institution remet son prix culturel 2012 au botaniste Eric Grossenbacher

La sérénité jurassienne par les plantes

YVES-ANDRÉ DONZÉ

Séance au sommet de l'Assemblée interjurassienne hier à Chasseral. Question de prendre de la hauteur. Discours, bons mots, reconnaissance, trait d'humour, citations, l'AIJ a procédé à la remise de son prix culturel de 10 000 francs au tonifiant Eric Grossenbacher pour son apport majeur à la botanique jurassienne et à la publication du «Catalogue raisonné des plantes vasculaires du Jura bernois, du canton du Jura et du Laufonnois». L'AIJ, le jury du prix, le gratin politique, tout le monde a goûté à la fougue pédagogique du récipiendaire qui, à 81 ans, crapahute encore sur sa montagne fétiche à pister la moindre plante vasculaire du Chasseral. La distance scientifique et culturelle a permis aux intervenants d'en appeler à la sérénité dans la perspective du 24 novembre.

Une mise à plat

«Si vous prenez la carte géologique de l'Europe, l'érosion a mis tout à plat en créant une péripétie. Elle peut atténuer les sommets. Et c'est ce qui s'est passé depuis la création de l'AIJ», a déclaré en aparté Eric Grossenbacher. Faisant le bilan des commissions, l'AIJ avait auparavant fait le point sur le déroulement de la campagne, qu'elle considère comme «sereine». Il n'y aura donc pas d'observateurs de l'AIJ dans cette campagne. Les deux chancelleries se contenteront de rappeler les règles fondamentales en la matière. Le président de l'AIJ, Dick Marty, a toutefois déploré les attaques personnelles, notamment par le biais de la presse satirique. «La protection de la dignité humaine réclame une certaine réaction de notre part», a lancé le Tessinois.

Le conseiller d'Etat Hans-Jürg Käser a pris le symbole du Chasseral offrant une vue d'ensemble des deux côtés du Jura pour désigner l'immense travail de l'AIJ. Enchaînant sur son admiration pour Eric Grossenbacher, capa-



Le botaniste récipiendaire du prix, Eric Grossenbacher (à droite), présente sa petite préférée du Chasseral, la vertueuse alchémille à folioles soudées, à Dick Marty, président de l'AIJ (à gauche), et à Hubert Ackermann, président de la commission culture de l'institution, qui lui a remis la distinction. YVES-ANDRÉ DONZÉ

ble de passer une vie à traquer la plante rare, il avancera cette allégation du philosophe anglais Bertrand Russel: «Il vaut mieux viser la perfection et la manquer que viser l'imperfection et l'atteindre». Le président du gouvernement jurassien Michel Probst (accompagné de la ministre Elisabeth Baume-Schneider), a préféré citer le dalaï-lama, qui dit en substance que celui qui veut aimer son voisin commence par aimer les plantes et les animaux. Faisant l'apologie d'Eric Grossenbacher, par ailleurs champion jurassien de tennis et passionné de hockey, il qualifiera le récipiendaire «d'enseignant passionnant et passionné».

Hubert Ackermann, président de la commission culture de l'AIJ, a donc remis son prix au botaniste en affirmant que «le jury a voulu récompenser un engagement sans faille et un travail d'exception dans les sciences». Il a évoqué le parcours biographi-

que du lauréat, résolument interjurassien, qui a abouti aujourd'hui à La Neuveville. Son parcours botanique n'en est que plus impressionnant. «Un certain jour de 1971, Charles Krähenbühl, médecin et botaniste imé-

cher peut être fier. Riche de 903 plantes en 1972, l'herbier en compte près de 1300 à ce jour», a rappelé Hubert Ackermann en soulignant, au passage, la présence de l'épouse de feu le Dr Krähenbühl, venue d'Autriche passer ce

lointain, il a posé une distance géologique. Levant la gambette, il a froissé son pantalon pour expliquer le plissement des Alpes et celui du Jura. «C'est une toute belle histoire», martelait-il, tout comme l'histoire de la végétation. Le botaniste a relevé 700 espèces dans le terrain. Plus loin, il se baissait pour ramasser une petite plante, sa préférée, la vertueuse alchémille à folioles soudées dont on tire des tisanes jurassiennes.

Lors de la cérémonie officielle, Eric Grossenbacher a évoqué la généalogie de ses maîtres à penser, «fleureté» avec la sémantique, joué de la parabole comme celle de l'ivraie (voir Forum en page 14), en clamant, lui qui a publié des dizaines de monographies: «Il fait bon écrire au sujet de la botanique. La recherche de solutions, c'est le summum de la connaissance». Et de la reconnaissance au sommet. Comme hier. ●

Il vaut mieux viser la perfection et la manquer que viser l'imperfection et l'atteindre.»

BERTRAND RUSSEL PHILOSOPHE ANGLAIS CITÉ PAR HANS-JÜRIG KÄSER

rien, a dit: voici mon herbier. Seriez-vous d'accord de le conserver et de le compléter? Quarante ans après avoir accepté la responsabilité de ce travail et autant de temps à poursuivre inlassablement cette mission avec enthousiasme et passion, Eric Grossenba-

cher peut être fier. Riche de 903 plantes en 1972, l'herbier en compte près de 1300 à ce jour», a rappelé Hubert Ackermann en soulignant, au passage, la présence de l'épouse de feu le Dr Krähenbühl, venue d'Autriche passer ce moment culturel de haut niveau. Quant à Eric Grossenbacher, il s'est révélé un redoutable comédien. Un pédagogue en somme. Tenant son auditoire en haleine. Perché sur un rocher, planté dans la lumière tourmentée du Chasseral et désignant le

CANTON DU JURA

Les coûts, ça se maîtrise

Dans le cadre de la conduite de l'Etat et de la direction de l'administration, et dans le sillage des décisions du parlement en matière d'effectifs de la fonction publique, en particulier la motion demandant «de réelles mesures pour un allègement de l'appareil étatique», le gouvernement a décidé de mandater un organisme externe spécialisé dans l'évaluation des administrations. Ce cabinet externe devra proposer une méthode de travail qui permette une démarche participative susceptible de créer l'adhésion des employés de la fonction publique.

L'objectif est d'optimiser l'organisation de l'administration et d'en maîtriser les coûts et les effectifs.

Dans ce contexte, une analyse objective des prestations fournies par l'Etat sera conduite avec l'appui du mandataire. Cet examen devra aboutir à des propositions concrètes traitant des possibilités de gains de productivité, du redimensionnement de certaines tâches, de l'opportunité d'externaliser certaines prestations, voire d'en abandonner d'autres si elles ne répondent plus à une nécessité, enfin de revoir éventuellement l'organisation globale de l'administration. ● RPJU

Merci la loterie!

Le gouvernement a approuvé la répartition proposée par la Délégation jurassienne à la Loterie romande pour le 2e trimestre 2013. Au total, 63 projets d'utilité publique ont bénéficié d'une somme de 1 062 800 francs. ● RPJU

ÉLECTIONS CANTONALES

Répartition des mandats effectuée

Le Conseil exécutif a arrêté la répartition des mandats entre les cercles électoraux en vue de l'élection du Grand Conseil de 2014. Elle se fonde sur les prescriptions légales et la population actuelle. Le cercle électoral de Thoune se voit attribuer un mandat supplémentaire au détriment de celui de l'Oberland.

Les élections de renouvellement général du Grand Conseil et du Conseil exécutif auront lieu le 30 mars. Le gouvernement vient de fixer la répartition des mandats entre les neuf cercles électoraux sur la base des chiffres actuels de la population. La population résidente permanente au 31 décembre 2011 est déterminante.

Elle entraîne une modification par rapport aux dernières élections: le cercle électoral de Thoune se voit attribuer 17 mandats (contre 16 actuellement) alors que le cercle électoral de l'Oberland passe de 17 à 16 mandats. La répartition est la suivante: Jura bernois 12 (garantis); Bienneseeland 26; Haute-Argovie 12; Emmental 15; Mittelland septentrional 22; Berne 20; Mittelland méridional 20; Thoune 17; Oberland 16.

Les listes pour l'élection du Grand Conseil de 2014 doivent être déposées d'ici au lundi 13 janvier 2014, 12h, auprès du service central du cercle électoral concerné. ● CBE

JURA BERNOIS Création d'une nouvelle entité antiséparatiste

Quand les «65+» décident de reprendre du service

«Jamais je n'aurais pensé me réengager à mon âge!» C'est par ces mots que Geneviève Aubry, ancienne conseillère nationale et fondatrice du GFFD, a salué ses hôtes, jeudi après-midi, dans un établissement public, à Reconvilier. En compagnie de Patrick Roethlisberger, vice-président de Notre Jura bernois et conseiller de ville à Moutier, elle a lancé une nouvelle association antiséparatiste destinée aux aînés du Jura bernois. «Informer les anciens, qui ne sont pas tous forcément branchés internet et réseaux sociaux; leur expliquer l'enjeu de la consultation populaire du 24 novembre qui, contrairement à ce qu'affirme le gouvernement, n'est pas un vote consultatif, mais bien un vote effectif, tel est le but de la création de «65+», expliquent



Quarante ans après la création du GFFD dans le même lieu, «65+» voyait le jour. ROSE-MARY VOIBLET

les initiateurs. Si cette entité se veut indépendante, elle collaborera bien évidemment avec les autres mouvements, FD, Notre Jura bernois, les Sangliers ou Caravane du Jura bernois. Les plus actifs sur le terrain se remettront

en marche, particulièrement en vue de la grande manifestation de septembre destinée à la récolte de fonds pour la campagne, ainsi que l'ont révélé hier les deux orateurs. Côté public, venus des trois districts du Jura

bernois, 40 ans et des cheveux argentés plus tard, c'est donc comme par le passé, avec détermination, que ces dames et messieurs ont en quelque sorte repris le cours de l'histoire.

«Un non massif dans l'urne le

24 novembre, c'est le seul mot d'ordre à faire passer, à propager pour que dans le canton de Berne, les Jurassiens bernois retrouvent la paix», a insisté Geneviève Aubry. L'intéressée a dit tout le mal qu'elle pensait du projet de constituante, pendant que Patrick Roethlisberger a renseigné l'assemblée sur la situation actuelle en ville de Moutier, «point névralgique et de tous les dangers. Au Conseil, ce n'est plus un débat gauche-droite, mais bien un combat Nord-Sud!», a-t-il affirmé. Et de demander aux Prévôtois présents dans la salle de mettre tout en oeuvre pour que 70% de non ressortent de leurs urnes en novembre. A l'heure du débat et des questions, l'utilité de «65+» ne laissait planer aucun doute.

● ROSE-MARY VOIBLET